RCS : BOULOGNE SUR MER
Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00566
Numéro SIREN : 821 635 026
Nom ou dénomination : ABCD'AIRE

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2023 sous le numéro de dépôt 3089

Diligentia

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

SARL ABCD'AIRE

Route Départementale 943

62120 AIRE-SUR-LA-LYS

Siret : 82163502600015

Certifié conforme à l'original

Synerga
GROUPEMENT D'EXPERTS COMPTABLES INDÉPENDANTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SARL ABCD'AIRE** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Route Départementale 943 62120 AIRE-SUR-LA-LYS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 2 1 6 3 5 0 2 6 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 30042022 Net 3	N-1 30042021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 8 155	AG 7 909	246	197
		Fonds commercial (1)	AH 106 000	AI	106 000	106 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 3 050	AS 3 050		
		Autres immobilisations corporelles	AT 109 159	AU 60 640	48 519	53 857
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF 2 610	BG	2 610	4 290
		Autres immobilisations financières *	BH 2 764	BI	2 764	2 764
		TOTAL (II)	BJ **231 738**	BK **71 599**	**160 139**	**167 109**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT 437 345	BU	437 345	383 539
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		525
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX 53 428	BY	53 428	49 796
		Autres créances (3)	BZ 40 861	CA	40 861	32 362
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF 192 736	CG	192 736	341 438
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH 6 580	CI	6 580	6 501
		TOTAL (III)	CJ **730 950**	CK	**730 950**	**814 162**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO **962 689**	1A **71 599**	**891 089**	**981 271**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 680 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **SARL ABCD'AIRE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	367 500	207 876
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**35 538**	**159 624**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**408 538**	**373 000**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	278 799	359 939
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	53 023	72 430
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 799	48 502
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 195	90 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 736	37 001
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**482 551**	**608 271**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**891 089**	**981 271**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	285 668	329 472
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABCD'AIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022, dont le total est de 891 089 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 35 538 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquéees avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquitision et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux

Règles et méthodes comptables

coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilistés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décompasables, l'ntreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs on pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, un dépréciation est consitutée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	113 205		950			114 155
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 205		950			114 155
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 050					3 050
	Instal., agencement, aménagement divers	66 268		1 382			67 650
	Matériel de transport	34 734					34 734
	Matériel de bureau, mobilier	5 967		1 407		599	6 775
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 020		2 789		599	112 209
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 054				1 680	5 374
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 054				1 680	5 374
	TOTAL	230 279		3 739		2 279	231 738

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	7 008	901		7 909
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 008	901		7 909
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 050			3 050
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 546	6 625		21 171
	Matériel de transport	32 806	1 019		33 825
	Matériel de bureau, mobilier	5 760	484	599	5 645
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 162	8 127	599	63 690
	TOTAL	63 170	9 029	599	71 599

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

	30/04/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		500,00	10,0000	5 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**500,00**	**10,0000**	**5 000,00**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/04/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 610	1 680	930
	Autres immobilisations financières	2 764		2 764
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	53 428	53 428	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	33 897	33 897	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 418	6 418	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	547	547	
	Charges constatées d'avances	6 580	6 580	
	TOTAL DES CREANCES	106 243	102 549	3 694
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 680		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/04/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	278 799	81 915	196 884	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 799	47 799		
	Personnel et comptes rattachés	14 560	14 560		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 395	26 395		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 055	19 055		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 185	2 185		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	53 023	53 023		
	Autres dettes	40 736	40 736		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	482 551	285 668	196 884	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 140			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	53 023			

Produits à recevoir

	30/04/2022
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

		30/04/2022
Total des Charges à payer		**47 125**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**9 532**
LOYERS CHARGES LOCATIVES	7 093	
HONORAIRES	850	
TVA/CPTE RATTACH A FOUR	1 589	
Dettes fiscales et sociales		**33 148**
DETTES PROV POUR CONGES	8 367	
PROV CHARG SOC/CONGES DUS	2 194	
CAP COTISATIONS SOCIALES MR MERCIER	14 075	
CAP COTISATION SOCIALES MME OBRY	6 383	
CFE + CVAE	2 055	
TAXE/VEHICULE DE TOURISME	74	
Autres dettes		**4 445**
TASCOM	4 342	
TAXE D'APPRENTISSAGE	30	
AUTRES IMPOTS TAXES/SALAIRES	73	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/04/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/04/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 000
		1 000	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			5 580
		5 580	
TOTAL			6 580

ABCD'AIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 euros
Siège social : Route Départementale 943
62120 AIRE-SUR-LA-LYS
821 635 026 R.C.S BOULOGNE SUR MER

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 OCTOBRE 2022

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 35 537,85 euros, en totalité au compte « Autres réserves », dont le solde après affectation sera de 403 037.85 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Gérance.

